

Rencontres sur l'Europe

PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART?

La leçon d'une expérience

Milan, le 9 avril 2014

Riccardo Ribera d'Alcalá¹

1. Je remercie Roberto Fontolan de sa présentation et Don Julián Carrón pour m'avoir invité à participer à ces rencontres, qui constituent aussi pour moi, aujourd'hui, tant une incitation que l'occasion de m'interroger sur les raisons du projet européen, ainsi que sur mon expérience personnelle de l'Europe, au-delà de l'ensemble des questions qui ont été posées en ouverture et sur le dépliant.

2. L'observation et le regard

Je commencerai en évoquant ceux qui sont à l'origine de la construction européenne parce que je crois qu'il est impossible de comprendre l'Europe si on ne la regarde pas avec les yeux de ceux qui l'ont conçue, qui l'ont voulue.

Jean Monnet, un des grands artisans de la construction européenne, raconte dans ses mémoires que son père lui a dit, la première fois qu'il partait en voyage à l'étranger: *"N'emporte pas de livres. Personne ne peut réfléchir pour toi. Regarde par la fenêtre, parle*

¹ Le contenu de cette intervention et les idées qui y sont exprimées n'engagent que l'auteur.

aux gens. Prête attention à celui qui est à côté de toi."¹ Eh oui, je crois que l'intuition européenne naît avant tout **d'une observation attentive de la réalité**, sans idée préconçue. Comme le dit Hanna Arendt², le préjugé empêche de faire l'expérience effective du présent; or, c'est précisément une telle expérience que les fondateurs de l'Europe ont accepté de faire, en regardant en face, avec courage et dans la vérité, les défis de leur présent.

Jean Monnet et les autres pères fondateurs de l'Union européenne ont su allier le réalisme à l'esprit visionnaire. C'est cet attachement à la réalité qui leur a permis d'entrevoir, en pleine tragédie, que du désastre même de la guerre pouvait surgir une occasion de bien.

Les peuples européens partagent certes une commune tradition fondée sur les racines chrétiennes, sur l'humanisme et sur d'autres courants de pensée d'inspiration rationaliste³. Aujourd'hui, l'apport des Lumières est souvent souligné. Mais c'est dans l'expérience chrétienne que se trouvent en premier lieu les principes essentiels de la dignité de la personne et de la liberté, de la responsabilité, de la distinction entre politique et religion, principes qui ensuite, assurément, ont été aussi transférés à d'autres expériences culturelles. Cependant, mêmes ces racines communes n'ont pas empêché que l'état du continent européen se caractérisait, jusqu'alors, surtout par la guerre. La nouveauté a justement consisté à porter un autre regard sur la réalité, mais aussi, pour ces personnes, en une autre façon de se regarder entre elles. Schuman, Adenauer et De Gasperi étaient également conscients du caractère transcendant de leur mission, ce qui faisait dire à De Gasperi: *"Nous n'avons pas le droit de désespérer de l'homme, qu'il soit pris individuellement ou collectivement; nous n'avons pas le droit de désespérer de l'histoire parce que Dieu est à l'œuvre non seulement dans la*

¹ Jean Monnet, *Mémoires*, Fayard, p. 54.

² Hanna Arendt, *Che cos'è la politica*, trad. en italien de M. Bistolfi, éd. Comunità, 1997, p. 14.

³ "La culture de l'Europe est née de la rencontre entre Jérusalem, Athènes et Rome – de la rencontre entre la foi au Dieu d'Israël, la raison philosophique des Grecs et la pensée juridique

conscience des individus mais également dans la vie des peuples."¹ C'était aussi un processus qui connaîtrait plusieurs phases sur la voie de l'intégration progressive: "*L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.*" (Robert Schuman)

3. L'Europe, c'est l'unité dans la diversité

L'Union européenne est ainsi née comme un grand dessein de paix en faisant naître un modèle original d'**unité dans la diversité** de ses peuples. Elle a donné naissance à un espace où les personnes, les biens et les services peuvent circuler librement, sur un marché de 500 millions de personnes, chaque citoyen ayant la possibilité de s'établir librement, d'étudier, de travailler dans un autre pays, à une politique de cohésion et de développement régional, à un modèle de développement durable de l'environnement, à des relations internationales fondées sur la coopération et l'aide au développement. Il ne faut pas oublier que l'Europe est le premier donateur au monde pour l'aide au développement. Il s'agit aussi d'une union fondée sur les principes de l'état de droit, dotée d'une charte des droits fondamentaux, qui est reconnue par les traités et qui protège la dignité humaine, la liberté, la démocratie et l'égalité des droits. Et parmi ces droits, justement dans la charte des droits fondamentaux, figure la liberté de pensée, de conscience et de religion.

4. Un voyage à Berlin

Tout ceci peut sembler acquis aujourd'hui et peut-être est-ce ce que pensent nombre des personnes réunies dans cette salle, et bien des jeunes qui n'étaient même pas nés au moment

de Rome. Cette triple rencontre forme l'identité profonde de l'Europe." (Benoît XVI, *Discours devant le Bundestag*, Berlin, 22 septembre 2011).

¹ *Les bases de la démocratie*: discours d'Alcide de Gasperi à la conférence de Bruxelles (Bruxelles, 20 novembre 1948).

de ces réalisations. Il suffit de penser à une série d'acquis, comme la libre circulation dans l'Union européenne ou dans le cadre de l'espace Schengen ou la monnaie commune, qui font désormais partie de notre vie quotidienne. Toutefois, il suffit aussi de faire quelques pas en arrière dans le temps ou seulement dans l'espace pour se rendre compte qu'en fait, tout ceci n'est nullement acquis pour toujours. Je voudrais rappeler mon expérience au début des années 1980 quand, jeune stagiaire à la Commission européenne, j'effectuais mon premier voyage à Berlin-Est. Cette expérience demeure gravée dans ma mémoire: le souvenir du Mur qui scindait l'Allemagne, le rideau de fer qui divisait l'Europe en deux, l'injustice flagrante d'un régime qui avait trahi sa promesse de bonheur en se muant en un système d'oppression de l'homme, les contrôles subis. Je me rappelle que j'avais emporté des livres d'étude et que, lors d'un contrôle à un check-point, ils furent considérés comme du matériel de propagande et donc confisqués. Cette expérience m'aide donc à mieux comprendre et apprécier l'Europe mais elle m'a également ouvert les yeux sur les autres peuples européens; depuis lors, j'ai eu la possibilité, avant 1989, de visiter aussi d'autres pays d'Europe centrale et de l'Est et j'ai découvert certains points communs: l'aspiration naturelle de ces peuples à faire partie du grand projet européen, les fortes racines culturelles communes, malgré la richesses des traditions diverses, mais aussi une volonté de bonheur, qui était simplement anesthésiée par ces régimes autoritaires. Ainsi l'adhésion historique de ces pays à l'Union européenne m'est-elle apparue encore plus extraordinaire après l'écroulement du Mur et du rideau de fer: dix pays en 2004 puis deux autres en 2007.

5. Un bien qui n'est pas irréversible

Mais le projet européen n'est pas irréversible. Nous voyons souvent, face à tant de difficultés, se manifester des tendances involutives et protectionnistes qui ne concernent pas seulement la monnaie unique mais aussi la libre circulation des personnes dans l'espace Schengen et la politique d'immigration, à propos de laquelle le besoin se fait sentir d'un plus grand esprit de solidarité entre États membres par rapport, par exemple, à un pays comme l'Italie qui a été appelé à faire front à de dramatiques urgences humanitaires comme dans le cas de Lampedusa. L'abolition des frontières internes, entre les pays de l'Union, impliquerait en fait un partage des responsabilités pour ce qui concerne la garde des frontières extérieures, y compris du point de vue des conséquences humanitaires qui en découlent. Mais la paix elle-même n'est pas irréversible. Il suffit de penser aux récents événements en Crimée, mais aussi à la guerre des Balkans, qui date à peine des années 1990 et qui a marqué les mémoires par les atrocités, les massacres et le nettoyage ethnique qui la caractérisaient. La coexistence pacifique des populations et les motifs de dialogue ne vont donc pas de soi, surtout quand il n'existe aucun grand projet de paix fédérateur comme celui de l'Union européenne.

6. La crise du projet européen

C'est une histoire – disons-le – assurément positive que celle de l'Union européenne, un grand "récit". Mais comme le reconnaissait récemment le président de la Commission, M. Barroso, à l'occasion du lancement d'une campagne de dialogue avec les citoyens des 28 États membres, *"nous ne pouvons en rester aux pages initiales de notre histoire, même si ce sont les plus belles: il nous faut continuer à écrire le livre au présent et au futur"*. Et il est clair que se manifeste aujourd'hui un désamour des citoyens à l'égard de l'Europe, du projet européen, même dans les États à tradition européeniste. Dans les derniers sondages effectués par les

instituts dans le cadre de l'Eurobaromètre¹, 47 % des personnes interrogées se déclaraient mécontentes du mode de fonctionnement de l'Union européenne, cette fois en mettant en cause le projet lui-même. Malgré les réalisations notables de l'Union européenne, il semble que l'élan vers l'idéal, cette profonde "commotion" qui nous attachait au projet, cet engagement qui pourtant a mobilisé tant d'énergies se sont évanouis. Un fossé s'est creusé entre la société européenne et une Europe perçue comme ultratechnique, trop bureaucratique, difficile à saisir dans ses mécanismes décisionnels. Je crois qu'il importe donc de s'interroger sur les raisons d'un tel malaise en pointant du doigt certains facteurs.

7. Le rôle de la crise économique

Un facteur important dans cette perte de confiance est certainement fourni par la crise économique, qui a constitué un tournant dramatique dans la vie de nombreux citoyens de l'Union européenne. Nous connaissons tous les causes immédiates de la crise financière, à partir de septembre 2008, avec la faillite de la banque Lehman Brothers et la crise des dettes souveraines². La crise a révélé deux éléments: une incapacité des démocraties européennes d'internaliser et donc d'intégrer les effets de l'**interdépendance** du fait de l'euro (et il était évident que l'euro allait provoquer des interdépendances très fortes entre des pays différents) mais aussi le **vice d'origine** de la monnaie unique, créée sans une véritable intégration économique, budgétaire et du marché de l'emploi. Il n'est pas vrai que le marché règle tous les problèmes, comme certains l'avançaient à tort ces années-là. Se fier uniquement aux marchés, c'était remettre l'Europe aux spéculateurs. Mais, en réalité, la crise économique a mis en évidence un autre facteur, plus profond, qui est de nature **existentiel, moral et spirituel**. Une

¹ Special Eurobarometer 413, *Future of Europe*, p. 7, mars 2014.

² Voir la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale du Parlement européen, 2011.

vision déformée de l'économie qui, de moyen, est devenue une fin, en faisant naître des dynamiques spéculatives que nous connaissons bien. Benoît XVI parle justement de cette dérive lorsqu'il affirme que *"l'économie et la finance, en tant qu'instruments, peuvent être mal utilisées quand celui qui les gère n'a comme point de référence que des intérêts égoïstes. Ainsi peut-on arriver à transformer des instruments bons en eux-mêmes en instruments nuisibles. Mais c'est la raison obscurcie de l'homme qui produit ces conséquences, non l'instrument lui-même. C'est pourquoi, ce n'est pas l'instrument qui doit être mis en cause mais l'homme, sa conscience morale et sa responsabilité personnelle et sociale."* (Encyclique *Caritas in veritate*, chapitre 3, paragraphe 36). Ce sont là les facteurs qui sont en jeu et c'est précisément cette vision qu'il nous faut recouvrer.

8. Crise économique et crise de légitimité

La crise économique a conduit au niveau européen à un engagement très fort des instances européennes – Conseil européen, gouvernements, Commission, Parlement européen, Banque centrale européenne – afin de dénouer l'écheveau des spéculations, de dresser un cadre de réglementation et de surveillance des services financiers et de poser les bases d'une nouvelle *gouvernance* de l'économie. Cependant les modalités de cette intervention européenne ont aussi suscité des doutes sur la **légitimité démocratique** de décisions souvent prises dans un cadre intergouvernemental et hors de tout contrôle parlementaire, spécialement dans les pays les plus touchés par la crise et par ses effets. Je fais référence, en particulier, aux protocoles d'accord¹ passés par les pays en difficulté financière (Grèce, Portugal, Irlande, Chypre) avec ce qu'il est convenu d'appeler la troïka, composée de la Commission, de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international, au sujet de laquelle le Parlement européen

s'est exprimé récemment, en demandant à une large majorité davantage de transparence dans ses opérations mais aussi que la troïka soit soumise à un contrôle démocratique de la part des citoyens, par l'intermédiaire de leurs représentants démocratiquement élus. Une plus grande clarté des mécanismes de prise de décision et une légitimité démocratique ont aussi été quelques-unes des indications fournies par les citoyens européens selon les divers sondages commandés par les institutions.

9. Europe, États nations et subsidiarité

En troisième lieu, nous assistons souvent à des tentatives visant à imputer à l'Europe, de façon générique, la responsabilité de tous les problèmes et contradictions dont il faut au contraire chercher l'origine dans les États membres. C'est ce qui advient également en cas de tergiversations et de cacophonie dans le domaine de la politique étrangère, tant il est vrai que le degré de cohérence de l'action européen dépend, en dépit des améliorations introduites par le traité de Lisbonne, de la bonne volonté de chaque État membre. En temps de crise ressurgit également le débat opposant les partisans de l'intégration européenne à ceux d'un retour à l'État nation, qui espèrent sans doute rapatrier des compétences. Ceux qui se jettent dans ce débat ne se rendent peut-être pas compte que le **modèle westphalien de l'État**, qui remonte à 1648 et se caractérise par une forte homogénéité interne et par l'indépendance extérieure, est dépassé depuis longtemps déjà. N'oublions pas que notre monde d'aujourd'hui est **multipolaire**, mondialisé et interconnecté, qu'il se caractérise par de **multiples niveaux de gouvernance** et que le pouvoir politique n'y est plus depuis longtemps le monopole d'un seul acteur étatique. Ce dernier se répartit en effet selon une articulation verticale qui s'étire du niveau local et des corps intermédiaires des niveaux régional, national et continental jusqu'au

¹ Selon un tel protocole, l'État membre s'engage à prendre un ensemble de mesures très précises en échange de l'assistance financière – résolution du Parlement européen du 13 mars

niveau mondial¹. Le rôle de ces "corps intermédiaires" est très important. En ce sens, **l'intégration européenne** – et il importe de le souligner – non seulement est compatible avec **l'apport vivant de mouvements, d'associations, de coopératives, de bénévoles mais doit s'en repaître, leur laisser leur propre espace de liberté et donc renoncer** à la prétention d'apporter une réponse à chacune des aspirations de l'homme ou du citoyen.

Permettez-moi de citer un autre exemple. Il ressort d'une étude sur l'Europe en 2025¹ (qui va même au-delà de cette date, purement indicative), réalisée au sein du Parlement européen que, d'après certaines données socio-économiques et démographiques, aucun pays européen ne sera plus en mesure, dans les années à venir, de faire face seul à d'autres puissances continentales comme les États-Unis, la Chine, l'Inde ou le Brésil.

Certains chiffres font réfléchir. Sur le plan démographique: l'Europe concentre à elle seule 7 % de la population mondiale, contre 50 % pour l'Asie; en Europe, la proportion de jeunes gens âgés de moins de 25 ans n'est que de 27 %, contre 49 % en Inde, 47 % en Indonésie et 36 % en Chine. L'Europe souffre également d'une grave dépendance énergétique: 60 % de son approvisionnement en gaz et en pétrole dépendent de régions sensibles telles que la Russie, le Moyen-Orient ou l'Afrique. Même des pays considérés comme prospères, comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni, n'occuperaient que la cinquième, la sixième ou la septième place sur la scène mondiale si l'on prenait comme paramètres économiques la croissance ou le produit intérieur brut. D'aucuns ont affirmé qu'au sein du G8, d'ici 2030, il subsistera bien peu de pays de l'Union européenne si l'on continue à ce rythme. **Ce n'est qu'en tant qu'Union européenne** que nous parvenons à maintenir une position de premier plan, y compris par rapport aux États-Unis. **Ce n'est qu'en tant qu'Union européenne** que

2014 (A7-0149/2014).

¹ Rapport du groupe Tommaso Padoa-Schioppa, *Completing the Euro, a road map towards fiscal union in Europe*, p. 9, juin 2012.

nous parvenons à maintenir une position de premier plan, y compris par rapport aux Etats-Unis, position qui devrait vraiment permettre de garantir la défense d'un certain type de société et de conception de l'homme fondées sur le respect de la personne et sur celui de la liberté, que ce soit en Europe ou dans d'autres pays.

10. Le coût de la non-Europe

On parle souvent du coût de l'Europe. Aujourd'hui, les données relatives aux coûts réels de l'Union européenne sont assez évidents, clairs et transparents. Le budget de l'Union ne représente qu'un pour cent du PIB total de tous les États membres alors qu'il couvre une gamme très vaste d'actions et de programmes². Mais il est une donnée que l'on se garde bien d'évoquer, une donnée beaucoup plus intéressante: **le coût de la non-Europe**, c'est-à-dire le coût de l'absence d'Europe. J'estime que les citoyens méritent qu'on leur explique quelle est la valeur ajoutée de l'action européenne quand elle se justifie, sachant qu'elle ne se justifie pas toujours, puisque l'Union européenne exerce ses activités dans le strict respect du principe de subsidiarité. Pour que ce débat gagne en transparence, le Parlement européen s'est doté d'instruments permettant d'évaluer, à partir de données objectives et scientifiques, le coût de l'absence d'action européenne ou la valeur ajoutée de l'Europe dans différents secteurs. Voici quelques données: ce que coûte à l'Europe, par exemple, l'absence d'un marché unique du numérique, dont l'achèvement entraînerait un gain de 260 milliards d'euros, alors que les conséquences de la réalisation du marché unique pour les consommateurs ont été estimées

¹ *Se préparer à la complexité: Le Parlement européen en 2025*, chapitre I – Un contexte multipolaire, Secrétaire général du Parlement européen, janvier 2012.

² Une étude comparée du Parlement européen, intitulée *La démocratie parlementaire en action – fonctions et dépenses* (cabinet du Secrétaire général, mars 2013) a même comparé le coût annuel par habitant en euros entre le Parlement européen et certains parlements nationaux, et a montré que le Parlement européen coûtait 3,10 euros par personne contre 8,20 euros pour le Bundestag, 8,10 euros pour l'Assemblée nationale française et 7,30 euros pour la Chambre des Communes britannique.

à 235 milliards d'euros environ, et qu'un marché intégré de l'énergie entraînerait des économies d'au moins 50 milliards d'euros, et ainsi de suite. Il ressort de cette étude que l'absence d'intégration européenne dans divers secteurs équivaldrait à 800 milliards d'euros¹. Ces chiffres montrent de manière évidente à quel point l'absence d'Europe ne crée pas seulement des chevauchements mais entraîne également une perte d'efficacité, alors que la mise en œuvre de politiques et d'actions communes, souvent déjà décidées sur le papier, permettrait de réaliser de gigantesques économies d'échelle

11. La dérive bureaucratique

L'une des critiques récurrentes par rapport à l'Europe aboutit toujours à une dénonciation de la bureaucratie technocratique. Ce sont souvent les "technocrates de Bruxelles", tenus pour responsables de presque tous les maux de notre société, qui sont indistinctement pris pour cible. Là encore, il serait bon de clarifier les choses. Comme l'a dit Jean Monnet: "*Rien n'est possible sans les hommes mais rien n'est durable sans les institutions.*"² Il importe cependant que les institutions constituent uniquement un instrument de réalisation du projet et qu'elles ne deviennent pas autoréférentielles. Quand nous parlons d'institutions, de bureaucratie, de structures, deux notions me viennent à l'esprit: la première est celle de **mission**. Nous ne devons jamais perdre de vue notre mission, sachant que les institutions et leurs structures font partie d'un vaste projet de paix et de liberté. La deuxième notion est celle **d'esprit de service**: service à la société, service aux citoyens. Je souhaiterais rappeler que lors de sa visite au Parlement européen en 1994, **Vaclav Havel** a dit à ce sujet: "*J'ai eu l'impression d'une parfaite machine moderne particulièrement sophistiquée, qui ferait la joie de tout admirateur*

¹ *Évaluer le coût de la non-Europe, 2014-2019* (auteur: Joseph Dunne, Unité d'évaluation de la valeur ajoutée européenne du Service de recherche du Parlement européen)..

² Jean Monnet, *Mémoires*, op. cit.

des inventions techniques, mais moi je suis un être humain tourné vers le monde, qui ne se satisfait pas d'admirer les machines bien huilées, et il m'a semblé qu'il manquait vraiment quelque chose. Peut-être, pour simplifier, manquait-il une dimension spirituelle, morale ou émotionnelle. On s'était adressé à ma raison mais pas à mon cœur." En effet, je crois que l'Europe et ses institutions devraient s'adresser avant tout au cœur des gens.

12. Les prochaines élections européennes

Je souhaiterais à présent évoquer brièvement les élections au Parlement européen, qui auront lieu le 25 mai prochain et auxquelles faisait référence Roberto Fontolan. Le Parlement européen est le seul organe de l'Union à être élu directement par les citoyens européens. Ces élections sont très importantes pour différentes raisons: le rôle croissant du Parlement européen en tant que législateur à l'échelle du continent et qui est responsable, conjointement avec le Conseil des ministres de l'Union, de l'adoption de la législation applicable à **507 millions d'Européens** – dans le strict respect de la subsidiarité – dans des secteurs qui intéressent de près les citoyens et qui vont de l'économie à la culture en passant par la sécurité alimentaire, la recherche, la politique industrielle, la cohésion économique et sociale, l'environnement, la sécurité des transports, les libertés civiles ou l'immigration. Le Parlement est également chargé de **ratifier tous les traités internationaux** conclus par l'Union européenne, par exemple le futur **partenariat transatlantique de commerce et d'investissement avec les États-Unis**, et il constitue l'une des deux branches de l'autorité budgétaire, l'autre branche étant le Conseil. Plus important encore, le Parlement est l'institution qui a pour mission de garantir le contrôle démocratique des décisions adoptées au niveau européen. Et puis, le Parlement est investi d'un **pouvoir de nomination** de la Commission européenne et de **contrôle démocratique** de ses travaux, il peut même la dissoudre par une motion de censure dès lors que sa relation de confiance avec la Commission

est mise à mal. En général, les nombreuses réserves émises quant à la transparence, à la responsabilité des institutions ou au manque de clarté du processus de prise de décision peuvent être levées si l'on met l'accent sur le rôle essentiel que joue le Parlement européen en matière de contrôle et de lien avec les citoyens.

Pendant l'actuelle législature, le Parlement a adopté 952 actes législatifs à partir d'une vaste série de propositions, notamment dans le domaine de la lutte contre la crise économique, et il s'est souvent fait l'écho des préoccupations des citoyens afin de favoriser, outre une politique de rigueur, des mesures visant à stimuler la croissance et l'emploi. Il lui est également arrivé de débattre de questions controversées en Europe. Ainsi, des discussions ont porté sur la question de savoir si les investissements destinés à créer des emplois devaient être exemptés des règles de discipline financière établies par le pacte de stabilité et de croissance. Au cours des récentes négociations sur **l'union bancaire** qui se sont tenues avec les représentants des gouvernements, le Parlement européen a joué un rôle essentiel et a ainsi permis de **rompre le cercle vicieux de la crise bancaire et de la dette souveraine** et de mettre en place un système **crédible et indépendant** de surveillance, de résolution et de redressement des banques défaillantes, avec comme objectif celui de mettre le secteur financier au service de la croissance et de l'économie, et d'éviter que le coût du redressement des banques soit être répercuté sur le contribuable et sur les citoyens de l'Union européenne.

Parmi les divers projets dans lesquels le Parlement s'est investi, je souhaiterais rappeler le programme **Erasmus** qui, doté d'un financement renforcé de 14 millions d'euros, permettra à cinq millions de jeunes gens d'étudier dans l'Union européenne. Citons également la garantie pour la jeunesse (*youth guarantee*), qui offrira un premier emploi aux jeunes de moins de 25 ans, et enfin le programme **Horizon 2020**, qui constituera le plus grand programme de

recherche et d'innovation sur une période de sept ans et qui prévoit également de donner la priorité **aux petites et aux moyennes entreprises**.

À l'heure où la crise menace de pauvreté ou d'exclusion sociale un quart des Européens, soit 120 millions d'entre eux (selon des données de 2011), le Parlement européen s'est résolument battu contre la proposition initiale présentée par les États membres afin de renouveler le budget de 3,5 milliards d'euros du **Fonds européen d'aide aux plus démunis** qui permet, grâce à un réseau extraordinaire de solidarité entre les **banques alimentaires**, de porter secours à des millions de citoyens. Pour terminer, face à l'exigence toujours plus grande de transparence des décisions adoptées au niveau européen, il convient de rappeler que le Parlement, à la différence des autres institutions de l'Union, tient ses débats en public et que toutes ses réunions, qu'il s'agisse des réunions des commissions parlementaires ou des auditions, sont retransmises en direct sur l'internet, si bien que tout citoyen peut, à tout moment et dans sa propre langue, savoir ce qui se passe au Parlement.

Mais il est une autre raison, encore plus importante et plus immédiate, pour laquelle les élections européennes de cette année pourraient se révéler différentes: **l'élection du président de la Commission** et de la Commission européenne dans son ensemble. En vertu du traité de Lisbonne, lorsqu'il désigne le président de la Commission européenne, le Conseil européen, qui réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne, doit tenir compte du résultat des élections au Parlement européen. Le candidat à cette fonction élevée est proposé par le Conseil européen mais est élu par le Parlement européen, qui doit également approuver la Commission européenne dans sa totalité. Pour que cette disposition ne reste pas vide de contenu, les principales familles politiques européennes ont désigné des candidats à la présidence de la Commission, parmi lesquels devra être choisi le candidat-président, en fonction du résultat des élections, précisément afin de créer un **véritable espace de débat politique européen**, espace qui a fait défaut ces dernières années.

Cinq familles politiques européennes - le parti populaire européen, le parti socialiste, les libéraux, les verts et la gauche européenne – ont désigné leurs candidats, qui tiennent actuellement des débats publics sur leurs programmes et leur conception de l'Europe.

À cet égard, le président Giorgio Napolitano, lors de sa récente visite au Parlement européen, a raconté, à l'occasion de la célébration du trentième anniversaire du traité constitutionnel d'Altiero Spinelli¹, qu'un jour, un européiste enthousiaste avait demandé à M. Spinelli: "Mais quand pourrons-nous vraiment dire que la construction européenne est arrivée à un point de non-retour?" Il a répondu: "Quand la lutte pour le pouvoir en Europe sera devenue politique." Et c'est ce à quoi l'on souhaite parvenir par ce type de dynamique: faire des élections européennes non le prolongement de questions de politique nationale, mais une occasion privilégiée de lancer un vaste débat sur les questions européennes, en permettant ainsi aux citoyens de se prononcer également sur la question de savoir qui tiendra, à l'avenir, les rênes de la destinée de l'Europe.

13. Conclusions

En guise de conclusion: au fil de son évolution, le projet européen s'est toujours fondé sur des points d'ancrage. Au départ, il s'agissait de la réconciliation entre les peuples et de la préservation de la paix; à la fin des années 1990, le facteur déterminant a été la réunification historique de l'Europe, qui a atteint son apogée avec l'élargissement et l'entrée dans l'Union de 100 millions de citoyens d'Europe centrale et de l'Est.

¹ Projet de traité instituant l'Union européenne, adopté par résolution du Parlement européen le 14 février 1984.

Jean Monnet estimait que "*tout peut devenir moyen, l'obstacle même.*"¹ et c'est véritablement de l'actuelle situation de crise que pourront naître des possibilités de renaissance pour le projet européen.

La situation de crise actuelle et le **défi que pose la mondialisation** offrent aujourd'hui peut-être l'occasion de redécouvrir l'un des rôles de l'Europe, à savoir celui d'aller au-delà du seul bénéfice de nature économique et de s'attacher plutôt à **renouer avec l'humain** et **l'identité européenne**². Placer l'homme au cœur du processus de mondialisation et d'innovation technologique peut représenter la nouvelle mission de l'Europe d'aujourd'hui.

Lors d'une récente visite au Parlement brésilien, établi sur le site futuriste imaginé par Oscar Niemeyer, j'ai été frappé par une phrase d'Ulisses Guimaraës, l'un des principaux protagonistes de la lutte démocratique du Brésil contemporain. S'exprimant sur les défis que devait relever ce grand pays, il a affirmé que "*Gobernar è encurtar as distancias*" (gouverner, c'est raccourcir les distances). Je me suis demandé s'il ne s'agissait pas là de la mission de l'Union européenne et de ses institutions, s'il ne fallait pas raccourcir les distances entre l'Europe et ses citoyens, entre centre et périphérie, mais également, au sein même de notre société, combler les distances qui nous séparent des périphéries de l'existence.

Je souhaiterais à présent conclure en affirmant que l'Europe, comme toute notre existence, représente un grand défi, et qu'elle met en jeu notre liberté.

Face à toutes les difficultés que rencontre le projet européen aujourd'hui, face à la perception d'une Europe technocratique et autoréférentielle, je crois qu'une Europe différente n'est pas

¹ Jean Monnet, *Mémoires*, op. cit.

² "Je pense à une Europe dans laquelle les grandes avancées scientifiques, économiques et concernant le bien-être social ne soient pas orientées vers un consumérisme vide de sens mais qu'elles soient au service de toute personne dans le besoin [...]". (Discours de Jean-Paul II à l'occasion de la remise du prix Charlemagne, le 24 mars 2004).

seulement possible mais qu'elle est indispensable si l'on veut que le processus d'intégration européenne retrouve sa vitalité et sa capacité d'attraction et qu'il protège notre civilisation contre une mondialisation sans âme.

Permettez-moi également d'affirmer que le désinvestissement n'est pas la réponse à opposer à toutes les incompréhensions et à l'insatisfaction que suscite l'Europe. Bien au contraire, un tel désengagement ne ferait qu'encourager une Europe dont nous ne voulons pas, une posture culturelle relativiste et étrangère à l'homme, à savoir précisément l'antithèse du projet européen. La relance de l'Europe passe au contraire par la redécouverte d'une coexistence fondée sur une aspiration commune au vrai dans un espace qui ne rejette pas la provocation de la liberté.

Enfin, s'engager pour une renaissance de l'Europe, en tirant parti de tous les instruments dont nous disposons, en commençant par les élections au Parlement européen, cela ne revient pas seulement à agir de façon raisonnable mais, pour citer Václav Havel, c'est "*une façon d'assumer ses propres responsabilités, en plus d'adopter une position profondément morale*"¹.

Je vous remercie de votre attention.

¹ Václav Havel, *Le Pouvoir des sans-pouvoir*, édition italienne chez Castelvechi, chapitre 9 (Titre original: *Moc bezmocnýeh*, 1978).